

Risques, Santé, Environnement

Retour d'expériences sur différentes
formes de participation du public

Marie-Angèle Hermitte
Claire Weill

CNAM, 8 avril 2010

Introduction

- Les différentes formes / lieux / procédures /institutions pour la participation du public
 - De multiples formes existent,
 - Aucune ne doit être récusée,
 - Bar des sciences, débats à l'Université, universités populaires
 - Grenelles
 - Etats généraux...
 - Sondages délibératifs ...

Formes procéduralisées / institutionnalisées

- **Conférences de citoyens**
 - Une procédure exigeante mais controversée
 - Pas institutionnalisée en France ni reconnaissance officielle

- **Les débats dans le cadre de la CNDP**

Commission Nationale du débat public

- Lois de 1995 et 2002
- Les différentes formes possibles de débat

Débats sur des options générales en matière d'environnement et d'aménagement

- 2005 : La gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue
- 2005 : problématique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'arc languedocien

Options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies

- Saisine de 7 ministères en février 2009 : environnement, santé, travail, agriculture, recherche, industrie, intérieur
- Précédents actions de participation du public en France :
 - Nanoviv, Grenoble, Vivagora, CCSTI, 2006
 - Comité d'éthique CNRS, 2007, Les Houches
 - Conférence de citoyens, Nanotechnologies, Région Ile de France, 2007-2009
 - Nanoforum, CNAM
 - C'Nano Ile de France, nanosciences et société
 - ...

Commentaires sur le débat de la CNDP

- Existe-t-il une position interministérielle au regard de la saisine de 7 ministères?
- Quelle capitalisation sur l'existant?
- Un débat déconnecté de l'investissement de l'Etat sur les nanotechnologies : Nanoinnov mars 2009
- Plusieurs sujets de débats possibles

- Un contexte d'enjeu fort d'élargissement du périmètre de la CNDP : les débats de problématisation sur des sujets transversaux doivent être facilités.
- Quelle (s) procédures (s) de débat choisir dans le cas d'une telle opposition au débat ?
- Quelles institutions pour le débat ?
- Quelles garanties d'indépendance de ces institutions vis-à-vis des acteurs et de la puissance publique ?

Quelques conférences de citoyens

- Rappel de l'absence de contexte fixé
- Les premières expériences
 - CdeC OGM en 1998, méthode, résultat, bilan
 - CdeC changement climatique en 2001, méthode, résultat, bilan

La professionnalisation de la méthode par des entreprises de prestation de services

- Une prestation pensée et experte
 - La procédure est menée par de bons connaisseurs des expériences, françaises et étrangères
- Une prestation clé en main
 - Toutes les prestations effectuées par le même partenaire
 - Sous traitance de la sélection du panel

- Un mécanisme rassurant et sûr d'arriver à terme
- Des risques de dérives
 - Contraintes de temps (conférences à 1 week end)
 - Formation neutre et/ ou contradictoire
 - Animation du panel
 - Rigueur dans la gestion du conflit d'intérêt

Conférence parisienne « Ondes, Santé, Société »

- **Contexte parisien et national**

- Renouvellement de la charte avec les opérateurs (2003, 2005, début 2010)
- Juin 2008 : Vœu de l'exécutif voté en Conseil de Paris qui décide l'organisation d'une conférence de citoyens pour éclairer la Ville dans le renouvellement de la Charte
- Janvier 2009 : Comité d'organisation présidé par M-A. Hermitte
- Juin 2009 : remise de l'avis du panel
- Juillet 2009 : vœu de l'exécutif : Paris est candidate à l'expérimentation de l'abaissement des puissance des antennes-relais sur 8 sites différenciés ainsi que sur la concertation dans le cadre du Grenelle des Ondes

- Deux sites retenus à Paris pour la simulation et l'expérimentation: 14ème arrdt et 15 ème arrdt
- Renouvellement à l'identique de la charte avec les opérateurs dans l'attente des résultats des expérimentations

- Le Grenelle des Ondes débouche sur
- 3 groupes de travail : protocoles de mesure, information du public, des professions de santé et des élus, conditions de mise en œuvre de la recherche indépendantes
- et un comité de suivi

Suites

- Quels enseignements de la conférence parisienne ?